

Fiches pédagogiques

Dans chaque numéro, nous vous proposons des fiches pédagogiques, outils d'éducation civique.

François Nicoulaud

Ancien ambassadeur de France

LES INDIENS D'AMÉRIQUE

Sans conteste la plus célèbre des minorités, la seule qui ait conquis un statut de grande vedette du cinéma. Mais les innombrables films où apparaissent les Indiens d'Amérique en disent moins sur les Indiens eux-mêmes que sur les modes et les mentalités de l'époque où ils ont été tournés : de la « destinée manifeste » des immigrants à occuper l'ensemble du continent au « bon Indien » des Babas Cool.

**« ... au cours de la préhistoire,
venant de Sibérie ...
en franchissant à pied le détroit de Behring »**

La réalité est évidemment plus complexe. Les ancêtres des Indiens d'Amérique arrivent sur le continent en plusieurs vagues au cours de la préhistoire, venant de Sibérie, pour beaucoup en franchissant à pied le détroit de Behring en une période glaciaire où il était à sec. Combien sont-ils sur le territoire actuel des États-Unis à l'époque de l'arrivée de Christophe Colomb ? Entre deux et dix millions, répartis en centaines de tribus ou nations, parfois fédérées de façon assez lâche, et souvent en guerre les unes contre les autres. Certains sont agriculteurs, notamment sur la côte est, ou encore dans les États actuels du Nouveau-Mexique et d'Arizona ; beaucoup, notamment dans la grande plaine centrale, sont des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades ou semi-nomades. Leurs modes de vie, de chasse et de combat sont profondément modifiés avec l'introduction du cheval, du métal et des armes à feu par les Espagnols. Mais les arrivants apportent aussi avec eux des maux inconnus : grippe, variole, alcoolisme... qui seront encore plus meurtriers que toutes les guerres livrées pour les éloigner ou les exterminer. Les Amérindiens ne sont plus que 600 000 sur le territoire actuel des États-Unis au début du XIX^e siècle et 250 000 à la fin du siècle.

En 1763, le roi d'Angleterre interdit aux colons de s'installer au-delà de la chaîne des Monts Appalaches, sur les terres nouvellement conquises à l'issue de la guerre de Sept ans contre les Français. L'interdiction ne tient pas longtemps, la pression des immigrants est trop forte, et les États-Unis, à compter de leur indépendance, mènent alternativement, ou même

simultanément, à l'égard des Indiens, des politiques d'intégration et des politiques d'isolation dans des réserves.

« une politique de "civilisation" des Indiens »

George Washington et ses successeurs immédiats lancent ainsi une politique de « civilisation » des Indiens, appuyée sur des fonds fédéraux et les missions chrétiennes. En 1817, les premiers Cherokees accèdent à la nationalité américaine (ce n'est qu'en 1924 que tous les Indiens seront reconnus comme Américains). Mais l'afflux d'immigrants conduit à de nombreux conflits et le Congrès autorise en 1830 le gouvernement fédéral à organiser le transfert à l'ouest du Mississippi des tribus installées à l'est du fleuve. En 1851, la colonisation ayant à son tour franchi le Mississippi, le gouvernement fédéral commence à créer des réserves d'Indiens à l'ouest du fleuve. Vingt ans plus tard, il change de ligne en menant une tentative d'attribution de parcelles de terre individuelles aux Indiens, et en mettant progressivement fin à la reconnaissance des tribus indiennes comme nations indépendantes, aptes à signer des traités avec le gouvernement fédéral.

Mais ces politiques se heurtent à une forte résistance des populations indiennes et toute la période, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, est ponctuée de « guerres indiennes », combinaison de batailles rangées, de raids et d'escarmouches. C'est aussi dans les années 1880 que disparaissent les derniers bisons de la grande Prairie sous l'effet d'une chasse indiscriminée, privant les Indiens d'une source importante de nourriture. Au début du XX^e siècle, la population indienne parquée sur des territoires rétrécis, déstructurée, abandonnée à elle-même, paraît proche de l'extinction.

Une réaction s'amorce dans les années 1920. Franklin D. Roosevelt lance en 1934 un « *Indian New Deal* » rendant aux tribus un minimum d'autonomie dans leur gestion et les dotant de conseils élus. Nouveau renversement de politique en 1950 : le gouvernement fédéral se défait de la plupart de ses responsabilités dans la gestion des Indiens et encourage les États fédérés à mener une politique d'assimilation de leurs

populations indiennes. Cette politique porte peu de fruits et dans les années 1960, les Indiens, bénéficiant du mouvement des « *Civil Rights* », commencent à s'agiter en une prise de conscience identitaire. Ceci conduit à la loi de 1975 d'« auto-détermination indienne », censée leur offrir le choix entre l'assimilation dans la société américaine et l'autogestion (y compris pour les questions d'éducation) au sein de Nations officiellement répertoriées.

« plus de quatre millions d'individus »

Au début du XXI^e siècle, plus de quatre millions d'individus déclarent lors de recensements avoir un lien avec une tribu indienne précise, éventuellement en combinaison avec une autre origine. Près de 80 % d'entre eux vivent hors des réserves, et 70 % en milieu urbain. Malgré d'importants progrès, le niveau de vie, d'éducation et de santé des Américains d'origine indienne reste nettement plus faible que la moyenne, notamment dans les réserves où sévit un chômage massif avec tous les maux qui lui sont associés.

LES INDIENS D'AMAZONIE

« 600 territoires, ... un million d'hectares »

La forêt amazonienne s'étend sur neuf pays et environ six millions de kilomètres carrés, dont cinq millions au Brésil. La partie nord est relativement préservée, la partie sud, en revanche, est de plus en plus exploitée à des fins agricoles et minières, ou encore pour l'extraction de bois, de gaz, de pétrole, et pour la production d'hydro-électricité. Dans cette vaste zone, environ 600 territoires, réunissant de l'ordre du million d'hectares, ont été répertoriés par le gouvernement fédéral brésilien comme territoires indiens.

C'est là que vivent sur un mode tribal environ 700 000 Amérindiens répartis en quelque 200 communautés. Ils représentent une petite part des descendants des dix à quinze millions d'autochtones présents au Brésil à l'époque de la conquête européenne. L'immense majorité des descendants de ces derniers – pour ceux qui n'ont pas été massacrés ou décimés par les maladies – s'est fondue dans la population d'origine européenne et africaine et en a adopté les modes de vie.

« le Service de protection des Indiens (SPI) »

Le souci de protection des Indiens dans leur mode de vie traditionnel est apparu au Brésil au début du XX^e siècle. La première institution de cet objet, le Service de protection des Indiens (SPI), a imparfaitement rempli son rôle et a mal résisté à la pression constante d'appropriation de terres amazoniennes, notamment à l'époque de la dictature militaire. Celle-ci (parfois avec l'aide de la Banque mondiale), lance dans les années

Mais rien de tout ceci n'efface le portrait du « noble sauvage », vivant en communion avec la nature, incarné pour toujours par l'Indien américain dans l'imaginaire de la population américaine et, grâce au cinéma, dans l'imaginaire mondial. Portrait reflété dans la fameuse lettre (apocryphe) adressée par le Chef Seattle en 1853 au Gouverneur de l'État de Washington : « ... Chaque parcelle de cette terre est sacrée pour mon peuple, chaque luisante aiguille de pin, chaque rive sablonneuse, chaque brume dans les bois sombres, chaque clairière et chaque insecte bourdonnant sont sacrés dans le souvenir et l'expérience de mon peuple. Pour nous, la sève qui coule dans les arbres est comme le sang qui coule dans nos veines. Nous appartenons à la terre et la terre est une part de nous. Les fleurs parfumées sont nos sœurs. L'ours, le cerf, le grand aigle sont nos frères. Les crêtes rocheuses, les sucres des prairies, la chaleur animale du poney, l'homme, tous appartiennent à la même famille. L'eau scintillante qui court dans les torrents et les rivières n'est pas seulement de l'eau mais le sang de nos ancêtres ».

1960 de grands projets d'intégration de la région dans l'économie moderne, notamment autour de la construction des 4 000 kilomètres de la route transamazonienne.

À la suite d'un scandale portant sur ses façons d'agir : massacres, mises en esclavage, abus sexuels, corruption, expropriations..., le SPI est remplacé en 1967 par la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), toujours en place aujourd'hui. En 1988, la nouvelle constitution du Brésil démocratique définit les droits des peuples autochtones. Le dispositif est très protecteur mais les moyens peinent à suivre. Le processus de cadastrage des terres protégées se fait lentement et donne lieu à de nombreux conflits. Beaucoup de colons et d'entreprises agissent en contravention ouverte avec les lois existantes.

« la forêt amazonienne continue de reculer »

Faute d'une politique de protection drastique, la forêt amazonienne continue de reculer, au Brésil d'abord, mais aussi, et pour les mêmes raisons, dans les pays voisins. La construction en cours du grand barrage de Belo Monte sur l'un des affluents de l'Amazone est l'un des exemples les plus visibles des modifications apportées à l'écosystème et à l'ethnosystème amazoniens. Les communautés indiennes d'Amazonie sont pénétrées par le monde moderne, et la survivance de tribus isolées, vivant en autosuffisance de pêche, de chasse, de cueillette, d'agriculture sur brûlis, apparaît comme un phénomène de plus en plus marginal.

Blog de l'auteur : <http://nicoulaud.blogspot.fr>